

Image not found or type unknown



Etre filmer sur notre lieu de travail

Par **jipopo**, le **19/08/2009** à **00:08**

Bonjour, j'aimerais savoir ce que dit la loi sur le fait qu'on soit filmer sur un lieu de travail ou durant une discussion avec un patron à notre insu. Est-ce que c'est possible de déposer une plainte contre la personne qui filme? ou bien juste une main courante? Que risque la personne qui filme? Ces films sont-ils valables pour la justice pour prouver une faute grave et un licenciement? Merci pour vos réponses